

PRIX D'ABONNEMENT:

AU CANADA. Edition Semi-quotidienne. Un An, \$4.—6 Mois, \$2. Edition Hebdomadaire, ... Un An, \$2.—6 Mois, \$1.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PLINGUET & LAPLANTE—Éditeurs-Propriétaires

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE Six lignes, première insertion. 50 Cents

BAS-CANADA.

Montréal, 8 Juillet 1863.

Au moment de mettre sous presse, on nous communique une dépêche de Québec annonçant la convocation du Parlement pour le 13 août.

Nous trouvons dans un des derniers numéros de la Gazette de Montréal et du Journal de Québec, la citation suivante d'un discours que l'on attribue à l'Hon. M. McDougall et qui aurait été prononcé, lors de sa proclamation comme député d'Ontario-Nord :

"Je puis dire que bien que les subsides aient été arrêtés par l'esprit factieux de l'opposition, je pense que les chambres ne se réuniront pas beaucoup avant, si toutefois elles se réunissent, avant l'époque ordinaire. Elles pourront donner les subsides pour deux ans aussi bien plus tard que plus de bonne heure ; elles sauveront par là la dépense et l'inconvénient d'une session extraordinaire."

Nous mettons en doute, pour notre part, l'exactitude de cette citation, et nous croyons, dans tous les cas, que si M. McDougall s'est permis de prononcer les paroles qu'on lui attribue, il n'a pas exprimé la pensée et encore moins la politique du ministère.

La Gazette et le Journal prennent néanmoins occasion de ces discours pour faire une nouvelle sortie contre le ministère. Il eût été cependant plus loyal, sinon plus prudent d'attendre la confirmation de ce rapport, avant de faire retomber sur le ministère la responsabilité de paroles aussi graves que celles que nous citons plus haut.

Nous ne sommes cependant pas surpris de cette tactique de l'opposition, car elle n'est pas nouvelle ; nous en avons eu maints exemples pendant les élections, à propos de tout, à propos du siège du gouvernement que l'on accusait le ministère de vouloir transporter à Toronto, à propos de la remise que l'on annonçait devoir être faite du prêt aux incendiés de Québec, etc. A peine ces absurdités étaient-elles mises en circulation, qu'une déclaration formelle du ministère venait les contredire, mais l'effet momentané était produit, et l'on ne voulait pas autre chose.

Aujourd'hui, comme alors, on s'est emparé avec empressement de la première rumeur qui put donner lieu à une nouvelle accusation quelque absurde qu'elle soit ; mais on ne sera pas plus heureux cette fois qu'avant, car déjà une dépêche reçue hier de Québec, annonce que les chambres se réuniront probablement vers la mi-août.

Il est donc tout à fait invraisemblable que M. McDougall ait prononcé les paroles qu'on lui prête.

Le pays s'attend, d'ailleurs, avec raison, à la convocation prochaine du parlement, car c'est une nécessité constitutionnelle à laquelle le ministère ne peut se soustraire, sans encourir le blâme de ses amis les plus sincères.

L'Administration ne peut pas s'arroger le droit de gouverner le pays pendant un temps quelconque, sans avoir constaté préalablement, qu'elle possède la confiance de la chambre, et ce serait, croyons-nous, un début déplorable que de ne pas se conformer à cette règle impérieuse et salutaire du régime constitutionnel.

Dans la situation où se trouve le gouvernement, c'est pour lui un devoir impérieux de réunir le parlement le plus tôt possible, et de n'en retarder la convocation que le temps strictement nécessaire pour s'organiser et se préparer à cette courte session qui, à la rigueur, pourrait n'avoir d'autre objet qu'un vote de subsides.

Le ministère Cartier-MacDonald a été renversé non seulement à cause du Bill de Milice, mais aussi à cause des violations répétées de la Constitution, dont il s'était rendu coupable, et il y va de l'honneur et de l'existence du ministère MacDonal-Dorion de ramener le pays aux saines doctrines constitutionnelles dont on l'a si longtemps tenu éloigné.

L'opposition d'autrefois a trop justement reproché à M. Cartier les abus de son gouvernement, pour se permettre aujourd'hui d'oublier qu'elle n'est parvenue au pouvoir, qu'à raison même de cette revendication énergique de nos droits constitutionnels.

Le pays attend du nouveau ministère la régénération qu'on lui a promise et nous avons l'espoir qu'il ne sera pas trompé dans son attente.

Nous reproduisons du Canadien l'excellent article qui suit. Il serait oiseux, croyons-nous, de l'accompagner d'aucun commentaire, car il parle assez éloquentement par lui-même. Nous nous bornerons donc à dire que nous sommes heureux de voir que notre confrère est toujours aussi fidèle au programme inauguré par le ministère MacDonal-Sicotte, et qu'il donne loyalement le bénéfice de ce programme au ministère MacDonal-Dorion, qui l'a défendu et fait triompher dans la dernière lutte électorale ; s'il nous fallait résumer cet article, nous nous contenterions de la citation suivante, qui en indique, croyons-nous, toute la pensée :

"M. Sicotte et ses collègues ont placé devant le pays un programme qui est un credo politique dont on ne peut se départir, nous ne dirions pas sans danger, mais sans trahison. Ce programme, M. Dorion et ses collègues l'ont hautement approuvé."

"Des hommes pareils sont faits de part et d'autre pour se commander. Aussi ne faisons-nous pas doute que lorsqu'ils seront en présence devant les Chambres, l'entente cordiale viendra niveler les aspérités du terrain s'il en existe."

Pendant que les partis réclament de grands renforts de troupes la victoire électorale au profit de leur ambition, il nous paraît étrange qu'on n'ait pas l'air de se préoccuper aussi un peu de la cause elle-même, encore plus que des hommes que le résultat de la lutte a placés sur la scène parlementaire.

En effet, il importe peu, après tout, que tels ou tels hommes soient élus ; mais ce qui est de toute importance, c'est que les grandes questions qui sont devant le pays ne soient pas mises de côté.

Pour nous, c'est là le terrain que nous n'entendons pas perdre un seul instant de vue.

La question mère est toujours celle de la représentation qui ne peut changer de caractère, qui doit rester radicalement ce que notre Constitution l'a faite, c'est-à-dire, une représentation égale en nombre comme en effet.

Il y a encore le principe volontaire appliqué à l'organisation de notre milice qui est dans les vœux du pays et en dehors duquel il serait plus que dangereux de se placer.

Enfin restent les doctrines d'économie et de retranchement, les enquêtes instituées par le gouvernement MacDonal-Sicotte, qui doivent poursuivre leur cours pour éclairer le pays sur les pillages, les concussion, les fraudes perpétrées par ces tas d'officiers à tous les degrés, qui marchaient avec impunité, à l'ombre protectrice de l'administration Cartier-MacDonald, et dont il faut liquider le bilan devant le pays.

Les horreurs commises à Ottawa et ailleurs doivent voir le grand jour et les coupables être punis sans faiblesse, mais avec énergie.

Les déficits confessés par M. Galt et les péchés de commission découverts par M. Howland dans l'administration de ce financier d'agio, doivent rester à sa charge et constater devant le pays l'iniquité administrative de ce cabinet déchu et conspué qui s'était fait un jeu de nos huanes, comme il s'en est fait un des moyens de corruption et de violence avec lesquels il a réussi sur quelques points à sortir victorieux de la conteste électorale qui vient de se terminer.

En d'autres termes, il faut que le programme MacDonal-Sicotte reste en esprit et en effet la condition native de tout gouvernement libéral.

Voilà où la presse doit prendre ses inspirations, au lieu de tant s'inquiéter des noms propres qui donnent la signification aux différents partis qui s'attribuent la palme de la victoire. Ce qu'il faut avant tout au pays, c'est une administration qui ne soit pas rétrograde, qui épouse fidèlement les doctrines libérales qui se manifestent par des actes comme ceux que nous venons de signaler.

Jamais le Bas-Canada, ou nous le connaissons mal, ne consentira à voir le parti qui l'a mis sur les bords de la banqueroute, et qui ose se dresser encore aujourd'hui comme opposition, être en mesure de lui faire la loi en abusant du pouvoir comme le parti Cartier-MacDonald a eu l'audace de le faire depuis des années.

Nous sommes, en thèse générale, favorable à une opposition comme un autre ; mais nous la voudrions voir exercer tout au moins par des mains pures, par des hommes qui n'ont pas trempé dans tous les méfaits qui avaient fini par leur ravir la confiance de la majorité même

qui les avait maintenus si longtemps au pouvoir, supposé le cas nécessaire d'une telle opposition.

Ainsi, les principes et non les hommes, voilà ce qui doit nous gouverner dans l'appréciation des choses de notre temps. Nous en avons assez vu depuis vingt-trois ans pour ne pas donner dans le chauvinisme et être fanatique des hommes. Ce ne sont ni les criarderies de nos pharisaïques marchands de religion contre leurs adversaires ; ni les protestations évanouies de patriotisme de ceux qui nous avaient voulu imposer le bill Lysons ; ni les scrupules qui prêtent à rire de ces loyaux de fraîche date qui avaient signé autrefois le manifeste d'annexion aux États-Unis ; ce ne sont pas, disons-nous, toutes ces manœuvres qui nous feront prendre le change sur les roueries ou les roués démasqués que le pays connaît. Nous les connaissons de même et nous continuerons de les suivre à la piste. Nous avons la cause du Bas-Canada à cœur ; et tant que les hauts-canadiens, clear-grits ou autres, qui pourraient s'affubler d'un faux manteau de libéralisme pour mieux profiter de nous, trouveront dans ceux qui nous représentent, dans le ministère comme dans le Parlement, des hommes prêts à résister constitutionnellement à leur esprit d'envahissement, nous ne nous inquiéterons pas du nom de rouge ou de bleu que la sottise et l'esprit de parti leur décerne, pour nous gouverner dans nos appréciations de leurs actes : nous les jugerons par leurs œuvres, et surtout nous n'aurons pas la faiblesse de les calomnier pour faire plaisir à la badauderie de l'époque.

M. Sicotte et ses collègues ont placé devant le pays un programme qui est un credo politique dont on ne peut se départir, nous ne dirions pas sans danger, mais sans trahison. Ce programme, M. Dorion et ses collègues l'ont hautement approuvé. Des hommes pareils sont faits, de part et d'autre, pour se commander.

Aussi ne faisons-nous pas doute que lorsqu'ils seront en présence devant les Chambres, l'entente cordiale viendra niveler les aspérités du terrain s'il en existe."

C'est aussi ce qui nous console et nous raffermi au milieu de tous les chuchotements de parti qui feraient croire à un cahos si nous pouvions nous laisser prendre à de fausses apparences. Dieu merci, le Bas-Canada a pour chefs des hommes sérieux, des politiques qui ont fait preuve de lumières autant que d'abnégation. Et quand viendra le moment solennel de se dessiner devant l'ennemi, chacun reconnaîtra son drapeau.

Celui de la cause libérale est le nôtre. Quiconque le tiendra haut et ferme ce drapeau de salut, celui-là est des nôtres, quelque soit le nom dont cherche à le déguiser l'inimitié politique. Le pays serait bien sot de se méprendre sur le compte des ambitieux sans vergogne qui affecteraient devant lui des dehors que démentent tous les actes de leur vie passée, et de repousser des amis éprouvés, seulement parce que ceux-ci auraient le noble malheur d'être calomniés par ces intéressés.

La situation actuelle est trop pleine de périls et la route de la cause libérale trop semée d'écueils pour que la plus extrême prudence ne vienne pas présider aux mouvements des partis dans la Chambre. Là il ne s'agit pas des triomphes personnels, mais du succès de la cause que tous les hommes de cœur parmi nous plaident au-dessus des autres considérations qui ne sont que secondaires après tout, comme des meilleurs et des plus surs moyens de produire ce succès.

Et tout nous dit qu'on ne sera pas longtemps sans s'entendre, malgré les efforts qui sont faits pour semer des divisions dont on se flatte de pouvoir profiter. La presse libérale est à l'affût de ce qui se passe, elle voit clair, et on ne la trompera pas.

En conclusion, nous nous préoccupons moins de la classification des nouveaux élus que de la nécessité existante de maintenir dans les Conseils de la nation cet attachement aux idées fondamentales qui sont le fond de notre politique. Ce que nous savons bien, c'est que si les Bas-Canadiens, qui forment le parti militant et sont sur la défensive, estimaient bien le danger de la position, ils ne se diviseront pas. Cela, malheureusement, serait-il démontré impossible ?

Espérons au moins qu'il ne sera pas de trouver lors de la réunion des Chambres une majorité assez patriotique pour sauver la situation.

Le True Witness a publié dans son dernier numéro un excellent article sur l'Union et l'absolue nécessité de sa dissolution pour faire cesser l'antagonisme qui existe entre les deux races du Haut et du Bas-Canada. Cet article abonde trop dans notre sens pour que nous le laissions passer inaperçu ; nous nous empressons donc de le traduire. Le voici :

"Les novellistes et les écrivains de romans, dit notre confrère, qui écrivent sur ce sujet sont nombreux ; tous s'accordent à dire qu'il ne peut résulter que de la misère et du malheur des mariages forcés et contraincts. Ce qui, sous ce rapport, est vrai pour les individus, l'est également pour la société."

Cette vérité, nous la voyons en ce moment en pratique dans les positions respectives du H. et du B. Canada, dans l'antagonisme chaque jour moins déguisé, plus évident, qui existe entre les deux sections de cette Province. Elles ont été inégalement, ou plutôt injustement unies ensemble, et les conséquences de ce crime politique, ou de cette faute politique comme l'appellerait Talleyrand, sont maintenant visibles pour tout le monde.

Ce n'est pas M. George Brown qui a causé cet antagonisme, ce ne sont pas les Clear-Grits qui en ont été les auteurs ; ces hommes n'ont fait que s'en servir afin de promouvoir leurs intérêts personnels, et, en agissant ainsi, ils ont sans aucun doute aggravé la position ; mais ils ne l'ont pas généralisée parce qu'il a été mis au jour par l'action du Gouvernement Impérial lorsque celui-ci a imposé une Union Législative à deux peuples si aliénés l'un à l'autre comme l'étaient alors le Haut et le Bas-Canada. Le mal existe, ce serait en vain qu'on chercherait à le cacher. L'objet du chrétien et de l'homme d'Etat devrait être de chercher un remède à cet état de chose.

Dans toute grande question politique et sociale qui s'éleve on peut prêter à la discussion, il y a dans la nature même des choses un antagonisme irréconciliable entre le peuple du Haut Canada et celui du Bas. Les voies du premier de ces deux peuples ne sont pas les mêmes que celles du second, et les croyances de celui-ci ne sont pas les croyances de celui-là. Les compromis sont impossibles, parce qu'un compromis suppose nécessairement un tiers-terrain où les deux partis peuvent se rencontrer ensemble ; entre le Protestantisme et le système politique qui en découle, et le catholicisme et le système politique que celui-ci engendre, il n'y a, il ne peut y avoir rien de commun. Placés comme le sont actuellement les deux antagonismes, l'un pourrait détruire ou renverser l'autre, mais la réconciliation ou le compromis est une complète impossibilité morale.

La formule sous laquelle cette hostilité entre les deux Provinces si mal assorties est actuellement le mot de Représentation. Le Haut-Canada ayant, par l'accroissement de sa population, sa prospérité et ses progrès matériels, surpassé le Bas-Canada, demande aujourd'hui que les relations politiques qui ont existé tant que les Bas-Canadiens étaient les plus nombreux et les plus prospères soient mises de côté et insiste sur l'application du principe de la représentation basée sur la population. Le Bas-Canada de son côté insiste aussi énergiquement pour le maintien de l'égalité représentative ; et sur ce terrain se fera la lutte qui devra fixer l'avenir de la race canadienne, si elle doit continuer de vivre et de prospérer à la manière de ses pères, ou si elle sera effacée de la surface de la terre par ses ennemis du Haut-Canada. Cette lutte ne peut être évitée, et le peuple du Bas-Canada doit s'y préparer de suite, car elle ne tardera pas à venir.

La Représentation d'après la population, disent nos ennemis, c'est juste en principe, et en harmonie avec les exigences et les conditions essentielles des gouvernements électifs, elle devrait par conséquent être appliquée à la Province du Canada sans plus d'égard aux subdivisions territoriales qu'aux nationales. En accordant par forme d'argumentation que cette proposition soit abstraite, vraie, nous contestons la justice de son application dans notre cas particulier, parce que nous contestons la justice de l'Union législative.

La question donc, comme nous l'établissons, se résume ainsi : est-il juste que le Bas-Canada soit lié au Haut par une union législative, et que les deux provinces, ainsi mises sous le même joug, soient représentées en un même parlement d'après leur population respective ? Cela est une question bien différente de celle ainsi formulée : Le principe de la représentation d'après la population est-il juste en soi ? Car de fait elle élève la question de la justice de l'Union législative imposée de force au Bas-Canada.

C'est à ce point de vue que les comités irlandais catholiques dans les deux sections de la Province devraient regarder la question de la représentation d'après la population ; et, en s'en occupant, ils devraient, s'ils sont honnêtes, sages et désireux de conserver les sympathies des gens sages et honnêtes, lui appliquer les mêmes principes et les mêmes arguments que ceux qu'ils appliquent à l'Union législative entre la Grande-Bretagne et leur pays natal, et qui servent de pierre de touche à la justice de cette dernière Union. Si une telle Union, et d'après de pareilles conditions, est dans le cas de l'Irlande, injuste, elle doit aussi être injuste dans le cas du Bas-Canada.

En effet, tous les arguments qu'on peut employer contre la suppression d'une Législature Nationale pour l'Irlande, et l'Union de ce pays avec son voisin plus riche et plus fort en population, peuvent être employés avec une égale, sinon avec une plus grande force, contre l'Union législative du Bas-Canada avec la Province Supérieure. Dans un cas comme dans l'autre, l'Union est une mise de jong inégal ou un lien forcé entre des races étrangères l'une à l'autre en langue et en religion. Si l'Union dans un cas fut obtenue par la fraude, la brigue et la corruption, dans l'autre cas elle fut imposée par la force brutale. Les Canadiens-Français ne furent pas seulement consultés sur la chose comme le furent au moins les Irlandais ; mais l'acte qui déposa les premiers de leur législature nationale, en les assujettissant comme emmenotés aux étrangers de l'Ouest, fut l'œuvre du Parlement Impérial, qui légifla pour les Canadiens comme pour un peuple conquis.

Si par conséquent l'Union législative est un tort contre l'Irlande, elle n'en peut qu'être un contre le Canada ; et si c'est une injustice, cette injustice ne saurait devenir un droit par le changement suggéré et sur lequel les clear-grits insistent.

On doit se souvenir que les hauts-canadiens seuls ont recueilli et recueilli d'un fait tous les avantages de l'Union entre les deux sections de la Province. Elle a été inventée à leur profit et imposée au Bas-Canada catholique avec l'objet non déguisé de détruire la nationalité franco-canadienne, et de donner l'ascendant politique au protestantisme et si jusqu'à présent elle a failli dans l'accomplissement de ses desseins, c'est dû, après Dieu, à la ténacité avec laquelle les catholiques du Bas-Canada ont adhéré à leur foi et aux traditions de leurs ancêtres, ainsi qu'à l'habileté avec laquelle ils ont profité des jalousies et des rivalités mutuelles de leurs ennemis de la Province occidentale. Tous les avantages de l'Union sont toutelois du côté des derniers, et eux seuls ont un intérêt à la perpétuer. Il est de rigueur, par conséquent, que s'ils insistent sur cette Union désastreuse comme elle est aux meilleurs intérêts du Bas-Canada, ils l'acceptent avec tels désavantages que peut entraîner le système existant de la représentation. Si les hauts-canadiens se sentent liés par elle, ils ont le remède entre leurs propres mains. Ils n'ont qu'à demander le rappel pur et simple de l'Union qui pèse lourdement et d'une manière inégale sur eux ; et sans prétendre au don de prophétie, nous basardons l'assertion qu'ils trouveront perdus ou point d'opposition de la part des Franco-Canadiens.

La situation de ces derniers, comme nous le concevons, est celui-ci. Inique et injuste dans sa conception comme est l'acte d'Union qui les lie au Haut-Canada, ils sont disposés à l'annuler, de s'y soumettre à cette Union, pourvu que le système d'égalité représentative soit laissé intact ; pourvu que le même principe leur soit appliqué maintenant qu'ils sont dans la minorité, que celui qui fut appliqué au peuple du Haut-Canada, tant que ce dernier était lui-même dans la minorité, et leurs finances en état de banqueroute. Mais si ces conditions ne satisfont pas le peuple de l'Ouest ; si elles leur paraissent injustes ou onéreuses, les Franco-Canadiens ne sont en aucune manière assez épris d'elles pour se sentir enclins à accepter une continuation de l'alliance d'après tels termes que ceux que le Globe et les organes du parti réformateur protestant proposent actuellement.

Il n'y a, croyons-nous, cependant, qu'un seul moyen avec lequel il soit prudent et honnête de traiter au sujet de l'antagonisme entre les deux sections du Canada—par le rappel de l'Union : Rendre au Haut et Bas-Canada leurs anciennes Législatures à

l'autre sans avoir à compter avec la coopération extérieure, comme états indépendants et souverains, bien que toutes deux sujettes à la puissance métropolitaine de l'Angleterre. Le résultat d'un tel procédé serait croyons-nous celui-ci. Les Haut Canadiens s'envoieraient en devenant membres de la république yankee pendant que les Bas-Canadiens chercheraient à resserrer davantage ces liens qui maintenant les unissent si heureusement à l'Empire Britannique.

Mais sans spéculer sur l'avenir, nous ne voulons que presser les Irlandais de jeter les yeux en arrière, et de se rappeler en quels termes leurs grands hommes, leurs propres orateurs et patriotes ont parlé de l'Union Législative de la catholique Irlande avec la protestante Angleterre ; en se rappelant de cela, de se demander alors à eux-mêmes comment, avec leur sentiment, de propre respect et leur obligation de consistance, ils peuvent se rendre accessoires au crime d'infliger une pareille criante injustice à l'égard du Bas-Canada ?

Voilà, disons-nous, le véritable point de la question et le mérite réel de la contestation liée. La représentation d'après la population peut être, malgré ce que nous disions au contraire, en soi un principe sain et équitable ; mais la question est : est-il équitable que le Bas-Canada soit du tout enchaîné au Haut-Canada plus peuplé que lui ? Quand les Haut Canadiens parlent de leur droit à la représentation d'après leur nombre dans une Législature unie pour les deux Canadas, on devrait leur demander de prouver la justice d'une telle Législature unie et commune pour deux peuples si complètement distincts, si étrangers, si hostiles l'un à l'autre que nous devrions dire, comme le sont les Anglo-Saxons protestants de l'Ouest et les Franco-Catholiques de l'Est.

Les Irlandais du Canada sont fiers de leur nombre et de leur influence politique ; et il ne fait pas doute que la victoire dans la lutte qui s'avance restera au parti auquel cette influence appartient. Nous voudrions donc les conjurer sérieusement, s'ils mettent du prix à leur bonne réputation et à leur renommée pour la consistance, et à leur estime du respect d'autrui, de traiter de cette manière avec le Bas-Canada comme ils aimeraient à voir traiter leur terre natale en pareils cas."

L'élection d'Essex a été déclarée nulle par l'Officier-Rapporteur. On sait que M. Rankin avait été élu à une majorité de 3 voix. Un examen subséquent des livres de poll d'une localité ayant amené la découverte d'un ou deux votes enregistrés illégalement en faveur de M. Rankin ; plutôt que de déclarer M. O'Connor élu et n'étant pas bien certain, du reste, sur la légalité des procédures, l'Officier-Rapporteur a déclaré l'élection nulle. Le siège d'Essex sera vacant jusqu'à l'ouverture du Parlement.

Nous lisons dans le dernier numéro du Drapeleur : "Le représentant actuel de Richmond, M. Webb, a été forcé de faire une déclaration, qui est devenue publique, par laquelle il s'engage à ne pas voter non-bonfiance dans l'administration actuelle sans de graves raisons ; il doit lui accorder une épreuve loyale."

Sans cette déclaration, M. Webb ne serait probablement pas entré en chambre.

Bon nombre de ses propres amis personnels l'ont averti qu'il ne devait pas se conduire comme par le passé ou que, dans ce cas, ce seraient eux qui l'opposeraient à la prochaine élection. Nous tenons ceci de source authentique."

Le dernier numéro de la Gazette Officielle contient la nomination suivante :

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général nommer Aimé Geoffroy, de la Paroisse de Verchères, Ecuyer, Régistrateur pour le Comté de Verchères, en remplacement de Félix Geoffroy, Ecuyer, qui a résigné.

Bulletin. Mardi 7 juillet.

Par l'arrivée de l'Hibernian à Québec et celle du City of Washington à New York, nous avons des avis d'Europe jusqu'au 26 juin.

La question d'une intervention de la France et de l'Angleterre en Amérique est devenue le premier ordre du jour de la préoccupation publique, à la suite des dernières nouvelles venues du Mexique. M. Slidell, l'envoyé

confédéré à Paris, a eu plusieurs entrevues avec l'Empereur des Français, ainsi que MM. Robuck et Lindsay, et le rumeur veut que ceux-ci aient reçu de Napoléon l'assurance qu'il désirait toujours offrir, conjointement avec l'Angleterre, ses bons offices aux États-Unis. On annonce même qu'un Conseil de Cabinet présidé par l'Empereur lui-même, il aurait été résolu de renouveler les propositions d'intervention à l'Angleterre.

Parlant sur ce sujet, le correspondant du Times de Londres écrit à ce journal : " Dans le cas où les ouvertures que la France fait actuellement à l'Angleterre ne seraient pas acceptées par celle-ci, je ne serais pas du tout surpris que le gouvernement impérial s'adresserait à l'Espagne. L'Espagne a depuis si longtemps demandé à faire quelque chose, qu'elle pourrait bien finir par reconnaître la Confédération du Sud."

De son côté, le Times dit éditorialement : " Il est possible qu'une longue série d'horreurs se soit ajoutée à celle que l'on connaît déjà depuis que la question d'intervention a été mise devant nous. Les Ministres de Sa Majesté devront donc se persuader, à la réception de la communication du baron Gros, que le temps est enfin venu de faire quelque chose. Encore une fois le cabinet anglais va être placé dans l'alternative d'accepter ou de refuser l'offre d'une intervention conjointe ; il sera certainement appelé à faire ce qu'il est en son pouvoir. Il y a un précédent qu'il est actuellement à peu près impossible de laisser de côté. Les trois grandes puissances ont fait des remontrances à la Russie sur la folie et la cruauté de ses efforts pour imposer un régime russe à la Pologne ; il est difficile de voir l'Europe demander l'indépendance pour l'un de ces deux États opprimés sans la demander pour l'autre."

À la suite de ces différentes rumeurs, des assemblées publiques favorables à l'intervention en faveur du Sud ont été tenues dans quelques districts de l'Angleterre.

Les nouvelles de Pologne sont toujours affligeantes. Il était rumeur à Paris que M. de Persigny devait partir pour St. Pétersbourg en mission spéciale.

On annonce qu'un duel a eu lieu entre Ratazzi et Minghetti parce que celui-ci a donné comme fausses des assertions faites par le premier. Ratazzi a reçu une légère blessure au bras droit. Les seconds ont terminé le différend, mais les deux ministres ne paraissent pas s'être reconciliés.

La bataille engagée le 1er juillet à Gettysburg, s'est prolongée avec des intermittences de fortunes diverses jusqu'en 3 dans la soirée, où elle s'est enfin dénouée à l'avantage marqué des troupes fédérales.

Les dépêches particulières donnent au succès des armes fédérales des proportions beaucoup plus décisives que celles indiquées, avec une modestie remarquable par le général Meade lui-même. L'armée confédérée serait pleine déroute ; ses pertes s'élevaient à 40,000 hommes et on lui aurait fait 8,000 prisonniers.

Il y a probablement lieu de faire, dans ce tableau, une part à l'exagération habituelle du télégraphe, au lendemain de toute grande nouvelle. Mais le fait d'un revers des plus graves pour l'armée du Sud n'est pas à mettre en doute, et, sans être aussi désespérée qu'on le dit, la situation de Lee doit être des plus critiques.

En dehors des nouvelles de la Pennsylvanie, nous n'avons que deux dépêches à citer. L'une confirme l'évacuation de Tallahoma par Bagg et l'entrée des fédéraux dans cette ville. L'autre signale, en termes fort vagues, une attaque de Johnston contre l'armée qui assiège Vicksburg. C'est le 30 juin qu'aurait eu lieu cette bataille, dont on ignore le résultat.

Une dépêche de ce soir nous annonce que Vicksburg a capitulé le 4 ; du moins, c'est le commlorle Porter qui annonce cette nouvelle à M. Wells.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX DU COLLEGE LAVAL A ST. VINCENT DE PAUL.

1er. Juillet 1863. Prix de conduite et application, mérité par Théodore Davin ; 1er. acc. R. Léonard, Alex. Germain F. Pominville ; 2d. acc. Jos. Larivière, Théop. Larivière. Grammaire Latine. 1er. prix mérité par Joseph Larivière, 1er. acc. Alexandre Germain ; 2d. acc. Jos. Guy. Thème Latin. 1er. prix mérité par Alex. Germain, Joseph Guy, 2d. prix Joseph Larivière. Version Latine. 1er. prix mérité par Joseph Larivière ; acc. Joseph Guy, Alex. Germain. Syntaxe Française. Prix mérité par Amélie Sigouin ; prix de mémoire, A. Sigouin. Arithmétique. Prix, Amélie Sigouin.

Lecture Anglaise, 1ère Division.
Lectures Anglaises, 2de Division.
Arithmétique, 1ère Division.

Règles simples, 2de Division.
Grammaire Française.
Géographie.

Histoire Sainte.
Histoire du Canada.

En cette ville, lundi, le 6 juillet courant, M. Patrice Lacombe, âgé de 56 ans.

Mme. WINSLOW,
NOURICE D'EXPERIENCE ET DOCTEUR.
SIROP ADOUCISSANT POUR ENFANTS.

Faits Divers.
Ce matin à 9 heures a lieu la distribution des prix aux élèves du Collège Ste. Marie.

De l'Édition semi-quotidienne.
No 14 du 1er Janvier 1863.

De l'Édition hebdomadaire.
No 15 du 5 Mars 1863.

La brochure que sous le titre de Le fond de Gibeoyer M. Louis Veillot a faite en réponse à l'auteur du Fil de Gibeoyer, vient d'être reçue à Montréal.

Nous avons depuis deux jours une chaleur encore plus grande que la semaine dernière.

La dernière assemblée du Conseil de Ville de Québec, M. A. Tourengau, notaire, a été nommé Maire jusqu'aux prochaines élections municipales.

Depuis lundi la Salle Nordheimer n'a cessé d'être remplie d'une foule qui attire chaque soir le Panorama de M. Lague.

Un jeune canadien, du nom de Drummond, vient d'être tué dans un engagement qu'il y a eu la semaine dernière dans le environs de Washington.

Un nommé Edward Downs, natif d'Irlande et résidant en cette ville depuis un grand nombre d'années, est mort lundi, à l'âge avancé de 111 ans.

Le principal coupable de l'assaut commis sur la personne de M. Desaulles, O'Rourke, et un des accusés, Elder, ont comparu vendredi devant la cour de police.

Un militaire appartenant au corps des Ingénieurs Royaux s'est suicidé lundi après-midi en se coupant la gorge avec un rasoir.

En faisant dans la Petite Revue Mensuelle l'énumération des décès survenus dans le dernier mois, le Rédacteur du Journal de l'Instruction Publique ajoute: "A toutes ces pertes que le pays vient de faire s'ajoute celle d'un homme qui lui était sincèrement dévoué et qui n'a pas peu contribué à faire connaître le Canada à la France."

Par ordre de W. Laurier, Près. Clis. de Lorimer. S. A. I. L.

Mme. WINSLOW,
NOURICE D'EXPERIENCE ET DOCTEUR.
SIROP ADOUCISSANT POUR ENFANTS.

INTENSITES DANS UN BON ORDRE.
Comptes desus, Mères, et il vous donnera de bon temps, et la

Des Directions en français sur chaque Bouteille.
La vraie Médecine porte le nom de CURTIS et PERKINS, New-York.

Grand Triomphe Médical.
Lisez la lettre suivante adressée par un respectable citoyen de cette ville.

Messieurs,
Depuis quatre ans que je souffrais terriblement de palpitations désordonnées de cœur, d'attaques de fièvre, je n'avais pas d'effet, et après mes repas je sentais un malaise général par tout le corps.

SIROP DE RADWAY.
Il y a dans le sang un poison spécifique qui se transmet de génération en génération; telle est la scrofale, le cancer et quelques autres.

PILULES DU DR. RADWAY.
Les maladies sérieuses engendrées par les fièvres ne peuvent être guéries, suivant notre opinion, que par les Pilules de Radway.

Un nommé Edward Downs, natif d'Irlande et résidant en cette ville depuis un grand nombre d'années, est mort lundi, à l'âge avancé de 111 ans.

L'ORDRE est à vendre au Dépôt de Journaux de W. DALTON, Coin des Rues Craig et St. Laurent.

Pour guérir plus vite, mieux et d'estomac, digestions pénibles, appauvrissement du sang, le développement des jeunes filles délicates et redonner au corps ses forces altérées ou perdues, les médecins prescrivent toujours avec un succès toujours certain le Phosphate de Fer soluble de Leroy, Docteur en science, le seul ferrugineux qui n'échauffe pas, le seul aussi qui se présente sous une forme entièrement nouvelle et douce des résultats immédiats.

Des milliers de nos vaillants soldats reviennent du sud dans l'état où était Beppo. Savent-ils - Si non, ils ne peuvent apprendre trop tôt que les Amers de Hostetter pour l'estomac sont le remède le plus sûr pour toutes les maladies de la bile qui ait jamais été composée.

Parmi le nombre considérable de personnes auxquelles on conseille l'Elixir de Foie de Moron, les trois quarts au moins le prennent avec dégoût! Quelle est la mère de famille qui, administrant ce médicament à ses enfants, ne s'est pas fait la réflexion que l'on devrait bien trouver de quoi remplacer un médicament si répugnant?

EAU DE FLORIDE DE MURRAY ET LANMAN.
C'est une chose plaisante de pouvoir procurer une nouvelle jouissance à nos concitoyens. Lanman et Kemp ont certainement accompli cet objet, en présentant aux dames de ce pays l'Eau de la Floride de Murray et Lanman.

IMPORTANT CAUTIONS.—Le public doit particulièrement faire attention, si chaque bouteille de la Sarspareille de Bristol qu'il achète, porte la signature de Lanman et Kemp sur un des côtés de l'inscription.

Collège Ste. Marie de Montréal, (RUE BLEURY).
La Distribution des Prix aura lieu MERCREDI, le 8 JUILLET, et sera précédée d'une Séance Littéraire et Musicale qui commencera à 9 heures A. M.

Ecole Normale Jacques-Cartier.
La Distribution des Prix et des Diplômes aura lieu à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, JEUDI prochain, le 9, à 2 heures de l'après-midi.

Collège de St. Laurent.
La Distribution solennelle des Prix aux Elèves de cette Institution aura lieu MERCREDI, le 15 du courant; elle sera précédée des Exercices littéraires de la jeune Académie du Collège.

Collège de Ste. Marie de Monnoir.
Les Examen publics à ce Collège auront lieu le 15 et le 16 Juillet P. M., en deux Séances.

Couvent des Dames Religieuses de Ste. Croix à St. Laurent.
La Distribution solennelle des Prix aux Elèves de cette Maison aura lieu LUNDI, le 13 du courant; elle sera précédée des Exercices Littéraires des Elèves.

LE FOND DE GIBOYER,
DIALOGUE AVEC PROLOGUE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES, PAR LOUIS VEILLOT.

Coffres-Forts Patentes de Herring, Avec des Serrures de Hall contre la Poudre.

SALLE NORDHEIMER.
POUR UNE SEMAINE.
LUNDI SOIR, 6 JUILLET.
REPRESENTATION DE LA GRANDE GUERRE AMERICAINE PAR LA RUE, OU LA REBELLION DU SUD.

Le plus brillant des miracles modernes, embrassant une combinaison de 30,000 figures mouvantes et agissantes et des modèles d'hommes, chevaux, animaux, vaisseaux, etc.

CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL POUR 1863.
OVERT AU DEUX CANADAS.

Palais de Cristal, Rue Ste. Catherine et sur le Terrain dans le voisinage immédiat, situés entre les Rues Ste. Catherine et Sherbrooke.

On peut se procurer des Listes de Prix et des Bibles d'Entrée, dans le Département Agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 109, Rue Craig, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté.

On peut se procurer des Listes de Prix et des Bibles d'Entrée, dans le Département Agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 109, Rue Craig, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté.

108 DOUZAINES, (GRANDEURS ASSORTIES), DE POTS POUR FRUITS, Sans Ciment, EXCELLENT ARTICLE, No. 71, Grande Rue St. Jacques, Meilleur et Cie.

RESTAURANT TERRAPIN, Crystal Block, RUE NOTRE-DAME, Carlisle & McConkey, PROPRIETAIRES.

OUVERTURE D'UN SALON DE RAFFRAICHISSEMENT à l'usage des Dames.

Salon de Raffraichissement pour les Dames.

FRAISES, etc., qui arrivent tous les jours par l'Express, des premiers cultivateurs de ce fruit aux Etats-Unis.

Salon de Raffraichissement pour les Dames.

FRAISES, etc., qui arrivent tous les jours par l'Express, des premiers cultivateurs de ce fruit aux Etats-Unis.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.
LIGNE JOURNALIERE DE VAPEURS DE MALLE ROYALE.
Montréal et Québec.

Prix du Passage: Première Classe \$2.00, Billets de Retour \$3.00, Seconde Classe \$1.00.

MADAME SILVERMAN.
Vient de recevoir un grand Assortiment de CHAPEAUX EN ORIN.

"Trimings" en Crin et autres Effets pour les Modes d'Été.

On vient de recevoir Un nouvel Assortiment de Bristol's Sugar Coated Pills, Vraie Eau de la Floride, Elixir Aromatique de Toilette, Vinaigre de Cologne en Paquet, Epaves de Turquie et pour Bains, Savons Français, Broses à Cheveux, à Ongles et Dents.

LADY HEAD, W. DAVIDSON, Maître, Laissera le QUAI ATKINSON, Mardi, le 14 Juillet courant à QUATRE HEURES P. M.

PRIX DU PASSAGE ET DU FRET: Québec à Gaspe, \$1.00 \$4.00, 50 cents, à Paspébiac, 13.00 5.00, 50 cents, à Dalhousie, 15.00 6.00, 50 cents, à Miramichi, 18.00 7.00, 50 cents, à St-Hadrien, 19.00 7.50, 60 cents, à Pictou, 20.00 8.00, 60 cents.

108 DOUZAINES, (GRANDEURS ASSORTIES), DE POTS POUR FRUITS, Sans Ciment, EXCELLENT ARTICLE, No. 71, Grande Rue St. Jacques, Meilleur et Cie.

RESTAURANT TERRAPIN, Crystal Block, RUE NOTRE-DAME, Carlisle & McConkey, PROPRIETAIRES.

OUVERTURE D'UN SALON DE RAFFRAICHISSEMENT à l'usage des Dames.

Salon de Raffraichissement pour les Dames.

FRAISES, etc., qui arrivent tous les jours par l'Express, des premiers cultivateurs de ce fruit aux Etats-Unis.

Salon de Raffraichissement pour les Dames.

M. C. DION.
Prend la liberté d'annoncer aux Dames et aux Messieurs de Montréal qu'il a transporté son Atelier Photographique de la Rue Notre-Dame à sa nouvelle Bâtisse.

AVIS DE DEMOULEMENT.
Le sousigné offre ses remerciements à ses nombreuses Pratiques et au Public en général pour le bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé, et choisit cette occasion pour les informer que son commerce ayant considérablement augmenté, il a TRANSPORTÉ son MAGASIN dans ses VASTES BATISSES.

THOMAS WAITES, AGENT POUR FINLAYSON, BOUSFIELD & CIE.

CHEMISES! CHEMISES! Chemises françaises, Chemises blanches de Toilette, Chemises Regatta choisies, Chemises de Flanelle choisies.

GRANDE EXCURSION A LA CÉLÈBRE Rivière Saguenay ET AUC.

BAIE MURRAY ET CAGOUNA.
Commençant Mardi LE 30 COURANT.

BAIEHAHA!! ARRÉTANT LA BAIE MURRAY, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

VENANT D'ÊTRE REÇU, 20 Caisses de FOLGEM ANGLAIS, consistant en: Queen's Arms, Stilton, North Whits, Double Glaston et Pine Apple.

Pensionnaires demandés.
Une Dame de cette ville, qui tient une Maison de Pension depuis plusieurs années, désirerait avoir de bons pensionnaires.— Ses Prix sont modérés. La Maison est au centre des affaires.

BAIEHAHA!! ARRÉTANT LA BAIE MURRAY, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

VENANT D'ÊTRE REÇU, 20 Caisses de FOLGEM ANGLAIS, consistant en: Queen's Arms, Stilton, North Whits, Double Glaston et Pine Apple.

Pensionnaires demandés.
Une Dame de cette ville, qui tient une Maison de Pension depuis plusieurs années, désirerait avoir de bons pensionnaires.— Ses Prix sont modérés. La Maison est au centre des affaires.

Pensionnaires demandés.
Une Dame de cette ville, qui tient une Maison de Pension depuis plusieurs années, désirerait avoir de bons pensionnaires.— Ses Prix sont modérés. La Maison est au centre des affaires.

PERDU.
A l'Asile Nazareth, ou dans les Rues Ste. Catherine, St. Denis, Notre-Dame jusqu'à l'École Normale, une BOURSE contenant de l'argent, celui qui la rapportera à ce Bureau sera généralement récompensé.

MALADIES DE POITRINE.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX DE Grimault & Cie.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE.
L'ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE agit sur le système digestif, et procure un résultat de manières digestives, des gastrites, des gastralgies, inflammation des muqueuses de l'estomac et des intestins, des renvois de gaz, des pituites, etc.

DEMEMAGEMENT.

Nous avons TRANSPORTE nos MAGASINS, du Canal aux Bâties Young, Rue McGill, Nos. 133 et 135, Rue St. Paul, ci-devant occupés par MM. G. L. ROLLAND et R. OMBRAND, Marchands de Cuir.

CHARBON.

Nous recevons actuellement plusieurs Carbons de CHABON, consistant en Lehigh, Pittston, Lackawanna, Centre rouge et blanche. Charbon New-Castle pour Maisons, Charbon Ecossais double, Charbon pour Forgerons et légères.

33 LOTS A BATIR A VENDRE!!!

11 sur la Rue Ste. Elizabeth, entre les Rues Dorchester et Ste. Catherine. 6 sur la Rue Dorchester, entre les Rues Ste. Elizabeth et Sanguinet. 16 sur la Rue Sanguinet, entre les Rues Dorchester et Ste. Catherine. Ce Terrain est commode.—Conditions avantageuses. S'adresser au Propriétaire soussigné, Rue St. Gabriel, No. 9. JOS. DUFAUX, Fils. cin-58

MAISON CANADIENNE, No. 111, Coté Ouest, Rue Notre-Dame, Deuzième Porte du Palais de Justice.

Les soussignés annoncent respectueusement à leurs nombreux Pratiques qu'ils continuent toujours à tenir un Assortiment de plus variés en DRAPS à la coupe, TWED de Prêtres et d'États, PATRONS de VESTE des mieux choisis, GANTS de KID, FIL et SOIE, CRAVATES en SOIE, et beaucoup d'autres ARTICLES pour Hommes, tout longs à énumérer. Un des meilleurs TAILLEURS est attaché à l'Établissement.

ETABLISSEMENT DE MODISTE DE PREMIER PRIX, No. 164, Rue Notre-Dame.

MAD. SILVERMAN, de l'Établissement bien connu de Modiste Parisien, informe les Dames de Montréal et des environs qu'elle a OUVERT SES SALONS Avec un Assortiment considérable de

Marchandises Nouvelles de Mode, D'après les Dernières Façons de Paris et de New-York.

Elle sera heureuse de fournir à ses pratiques et à tous ceux qui la favorisent, de grandes chances telles qu'il n'en a jamais été offert de semblables. Elle annonce en même temps qu'elle a ouvert un

Établissement de Vêtements de Dames, Linges d'Enfants, ou elle aura constamment en mains tout ce que concerne les articles précédents, déjà faits ou faits à l'ordre, au plus court délai.

ROBES, MANTEAUX, FAITS ou TAILLÉS.

Broderies faites à l'ordre. Tous les ordres remplis avec ponctualité.

MAD. SILVERMAN est convaincue d'après son expérience en affaires qu'elle sera en mesure de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien faire des commandes au

NOUVEAU MAGASIN DE CUIR

EN GROS ET EN DÉTAIL. 192, RUE ST. PAUL.

Les soussignés viennent d'OUVRIR un MAGASIN de CUIR de toute espèce, ainsi que FOURNITURES pour CORDONNIERS et SELLERS, au No. ci-dessus. J.-B. SENECAI et FILS. 1er mai. cin-62

COMPAGNIE DE VAPEURS Océaniques

MONTREAL. Arrangement d'Été 1863. Les Passagers sont déposés à Londonderry, Glasgow et Liverpool.

MM. L. MANDEL PERE & FILS, FABRICANTS DE DRAPS FRANÇAIS.

Ayant un Dépôt à Montréal, RUE ST. PAUL, No. 210, ont l'honneur d'offrir au Commerce, tant des robes que des cambrures, des

C. O. PERRAULT, Avocat, RUE SAINT VINCENT, 24, MONTREAL.

Un des Vaisseaux plus haut nommés partira de LIVERPOOL, tous les JUDIS, et un autre de QUEBEC tous les SAMEDIS pendant la Saison, arrivant à Loch Foyle pour déposer ou prendre les Malles et les Passagers allant ou venant d'Irlande ou d'Écosse.

MM. L. MANDEL PERE & FILS, FABRICANTS DE DRAPS FRANÇAIS.

Ayant un Dépôt à Montréal, RUE ST. PAUL, No. 210, ont l'honneur d'offrir au Commerce, tant des robes que des cambrures, des

Grandes Affaires

ST. LAWRENCE MART.

Un magnifique Assortiment de GANTS de KID FRANÇAIS (un peu endommagés) à 15 sous la paire. 200 Pièces d'ÉTOFFES à 15 sous la verge. Assortiment complet et choisi de MARCHANDISES de GOUT à BON MARCHÉ.

MM. L. MANDEL PERE & FILS, FABRICANTS DE DRAPS FRANÇAIS.

Ayant un Dépôt à Montréal, RUE ST. PAUL, No. 210, ont l'honneur d'offrir au Commerce, tant des robes que des cambrures, des

DOCTEUR O'LEARY, Place Chaboillez, Nos. 113 et 115, Rue St. Joseph, MONTREAL.

HEURES DE CONSULTATION. Le Matin de 9 à 11 heures. Le Soir de 6 à 8 heures.

L. G. TURGEON, M. D., Médecin et Chirurgien, Bureau et Résidence: 25, Rue St. Urbain, 25.

JOSEPH ROYAL, AVOCAT, BUREAU: 9, Rue St. Vincent, MONTREAL.

ALPHONSE DESJARDINS, AVOCAT, No. 52, Rue St. Gabriel, MONTREAL.

Dr. Jourdain, DENTISTE, 125, Rue Craig, au Coin de la Rue Cité, 2 mai.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

NOUVELLES MARCHANDISES DE GOUT.

Les soussignés informent respectueusement leurs amis et le Public en général QU'ILS OUVERENT Aujourd'hui (Vendredi), le 8 Mai, AU

No. 27, Grande Rue St. Laurent, Un Assortiment général de

MODES ET DE MARCHANDISES SÈCHES.

Qu'ils sont prêts à livrer à des PRIX TRES-REDUITS.

Venez et examinez ces Marchandises, et vous verrez que vous serez satisfaits.

C. S. WARREN & CIE., Marchands à Commission

COURTIERS GÉNÉRAUX DES VAISSEAUX ET DOUANES, QUARRÉ DE LA DOUANE, MONTREAL.

CLOS A BOIS, No. 272, RUE ST. JOSEPH.

Le soussigné informe ses Pratiques qu'il tient maintenant son CLOS A BOIS au No. 272, Rue St. JOSEPH, au lieu de la Rue Bonaventure, et qu'il aura constamment à vendre:

MADRIERS, PLANCHES, COLOMBAGE, FOULIÈRES.

MESDAMES!

On invite respectueusement votre attention sur notre SECONDE IMPORTATION cette Saison de

CORSETS & CEINTURES FRANÇAIS, ANGLAIS et ESPAGNOLS.

Sur notre Joli Assortiment de

COLLETS DE DEUIL, tels que portés actuellement par la noblesse de Londres, et qui n'ont pas de supérieurs.

Falbalas choisis

et de Mousseline très-bien travaillée, Venant d'être reçue par l'Éclair, à

l'Établissement Central de Modes de Dames,

ALLAN MORISON & CIE., 208, RUE NOTRE-DAME, (Ame Porte Est de l'Église Paroissiale.) 1er juin. cin-74

N. C. SIMARD, NOTAIRE, ETUDE: Petite Rue St. Jacques, No. 4, (Nouvelle Bâtie-Hubert) MONTREAL.

E. H. TABER, GALLERIE PHOTOGRAPHIQUE DE PREMIERE CLASSE, No. 210 RUE NOTRE-DAME.

Photographies Cartes de Visite, AMBROTYPES, et tout ce qui regarde cet Art, exécutés avec ponctualité, promptitude, et à prix modérés.

Photographies d'Enfants &c., Prixes avec soin, les affaires de cet établissement en cette branche ayant donné la plus entière satisfaction à un très grand nombre de familles en cette ville.

UN NOUVEAU FONDS NOUVELLE SAISON

No. 42, Grande Rue St. Laurent. Le soussigné informe respectueusement ses nombreux Pratiques ainsi que le Public qu'il vient de recevoir un ASSORTIMENT CHOISI de NOUVEAUX TISSUS très-supérieurs, choisis dans les meilleures Manufactures de l'Écosse, de l'Angleterre et de l'Étranger, et d'une variété infinie, à des Prix qui assurent le patronage.

Les célèbres PANTALONS COMFORT à \$4.

faits à mesure, de Angolas, Doekings, Tweed, Cheviot, etc., dans toutes les modes et couleurs, pour les Messieurs de toutes les Professions et les Hommes d'affaires; ils donnent entière satisfaction.

N.-B.—HABITS D'HOMMES, en variétés infinies de Patrons qu'on peut choisir, de \$10.

J. G. KENNEDY, Marchand-Tailleur, No. 42, Grande Rue St. Laurent 2 avril.

Les Anciens Canadiens PAR P. A. DEGASPE.

1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

JOSEPH ROYAL, AVOCAT, BUREAU: 9, Rue St. Vincent, MONTREAL.

ALPHONSE DESJARDINS, AVOCAT, No. 52, Rue St. Gabriel, MONTREAL.

A un Bureau ouvert à chacun des Chefs-lieux des Districts de Terrebonne et Joliette et suit régulièrement les termes de ces Districts. 1er mai.

Dr. Jourdain, DENTISTE, 125, Rue Craig, au Coin de la Rue Cité, 2 mai.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

MAGASIN de Peintures, Ferblanteries, ETC., ETC., ETC., ENSEIGNE DES TROIS BARRILS.

L.F. Soussigné informe ses Pratiques et le Public en général qu'il vient d'ouvrir, en addition à son ancienne branche d'Affaires, un Magasin de Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, et Brosses pour Peintures, Vernis, etc., Couleur sèche, Feuilles d'Or et d'Argent, Térébenthine, Blanc de Plomb, Zinc, etc.

Il aura constamment en mains un Assortiment général de tout le Matériel propre aux Peintres ou aux Artistes.

Cette nouvelle branche de son Commerce sera conduite par M. EDMOND ARCHAMBAULT, qui a plusieurs années d'expérience en Affaires de ce genre.

On ne devra pas oublier qu'il continue toujours son Magasin de Ferblanteries.

SAMUEL HOLMES, No. 125, Rue St. Paul. 14 mai. aa-69

DEMEMAGEMENT.

S. G. PATTON & CIE., ont transporté leur DÉPÔT de LAMPES et d'HUILE de CHARBON au No. 35 Rue St. François-Xavier, où ils continuent à avoir un assortiment considérable d'HUILE de CHARBON, de LAMPES, CHEMINÉES, MÈCHES, etc., à très bas prix.

Une Lumière à très bon Marché.

250 barils d'HUILE de CHARBON RAFINÉE à 20 cents le Gallon, par Baril. S. G. PATTON & CIE., 35, Rue St. François-Xavier. 11 mai.

Formation de Société.

Les soussignés informent respectueusement le public qu'ils viennent de S'ASSOCIER, sous le nom de C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS, pour faire le commerce de Librairie à la place ci-devant occupée par MM. Beauchemin & Payette.

On trouvera toujours à cet établissement un assortiment considérable et varié de Livres d'Écoles, de Dévotion, de Prières, Littérature, Histoire, Théologie, Prédication, Droit, Médecine, etc., etc., Livres de Récompenses, Fournitures d'Écoles et de Librairie, Livres Blancs de toutes descriptions, constamment en mains et faits à demande et au goût des acheteurs.

Toutes espèces de reliures exécutées avec goût, solidité et sous court avis, sous la direction de M. Beauchemin lui-même.

MM. Beauchemin & Valois se chargeront à des conditions très-libérales de toute importation de France, de Belgique et des États-Unis.

C. O. BEAUCHEMIN, JOS. M. VALOIS, Montréal, 8 mai 1863. 65.

FOURNITURES

Bon Marché pour Argent comptant, COIN DE LA Rue Craig et du Marché-au-Poin.

Le soussigné sollicite respectueusement une visite à son Magasin de ceux qui veulent avoir des

MEUBLES DE MENAGE

réellement bons et à très-bas Prix. Comme il doit faire de nombreuses aliénations et améliorations à sa Maison et voulant céder une partie de son FONDS ACTUEL si considérable et si précieux, il est résolu de vendre ses

MEUBLES pendant les trois premiers Semaines. Plusieurs Articles qui ont été un peu endommagés par le dernier incendie seront vendus presque pour rien.

Le nouveau LIT à RESSORT patenté constamment en mains et pourra être vu au Magasin.

G. ARMSTRONG, Ebéniste, Meublier et Entrepreneur, Coin du Carré-au-Poin et de la Rue Craig. cin-63

TAPISSERIE DE DECORATION.

AYANT reçu des Manufactures quelques échantillons de leurs

TAPISSERIES DE DECORATION, Nouveaux Patrons, Nous sommes en mesure de répondre aux demandes qui nous seront faites, soit par l'Express ou autrement.

C'est une bonne occasion pour choisir dans les fonds d'us des plus grandes Manufactures de New-York.

A. T. HOLLAND & CIE., 20 Rue St. François Xavier. 22 mai 1863. 70

BOTTINES ET CONGRÈS FRANÇAISE

Pour Dames, Messieurs et Enfants, reçus de Paris par le dernier vapeur

Chaussures à Boston CINQUANTE POUR CENT

Au-dessous des prix ordinaires Souliers d'Enfant à 1s. 3d. LA PAIRE. E. ANGERS, 305, Rue Notre-Dame, Près la rue McGill. 11 mai. 69

SOCIÉTÉ DE Construction Canadienne

Directeurs:—JOS. BARSALOU, Ecr., Prés., H. TRUDEAU, Ecr., Vice-Prés., ADOLPHE ROY, THOMAS WILSON, J. B. A. COUILLARD, CHS. QUEVILLON, CHS. LAOAILLE.

Les Directeurs donnent Avis au Public qu'ils ont résolu de prêter pour cinq ou six ans, et qu'ils ont nommé leurs Agents à la Compagnie: M. PREVOST, Ecr., Terrebonne, O.C. CHALUT, Ecr., Régistrateur, Berthier, F. GEOPHON, Ecr., Régistrateur, Verchères, T. SAUVAAGEAU, Ecr., Régistrateur, Laprairie.

Toutes personnes qui désireront prendre des Actions dans la Classe ouverte le 1er courant, et ceux qui veulent emprunter, pourront s'adresser à eux.

ALEX. MOUSSEAU, Secrétaire-Trés. 20 avril. 57

ALPHONSE DESJARDINS, AVOCAT, No. 52, Rue St. Gabriel, MONTREAL.

A un Bureau ouvert à chacun des Chefs-lieux des Districts de Terrebonne et Joliette et suit régulièrement les termes de ces Districts. 1er mai.

Dr. Jourdain, DENTISTE, 125, Rue Craig, au Coin de la Rue Cité, 2 mai.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

LES ANCIENS CANADIENS PAR P. A. DEGASPE. 1 BEAU VOL. de 400 Pages.—PRIX \$1.00, ou 75 C. les pour les Abonnés du Foyer-Canadien. En Vente chez, FABRE & GRAYEL. 10 avril.

AMÉLIORATION du SANG

La Santé véritable

HEMORRHOÏQUE, RENOVATRICE DU SANG

Question certaine, au moyen de ce remède, médicamenteux, de la régénération du sang, et de la guérison de la chlorose, de la leucémie, de la jaunisse, de la cachexie, de la polyurie, de l'appauvrissement du sang, de la débilité, de l'atonie, de l'insuffisance de la nutrition, de la France, etc. et d'appauvrissement de la France, etc. et d'appauvrissement de la France, etc.

En vente, à Paris, 7, Rue de la Feuillade, chez MM. GRIMAULT & CIE., Pharmaciens de S. A. L. le Prince Napoléon.

Dépôt général, à Montréal, chez MM. LY-MANS, CLARE & CIE.

À Québec, Dépôt Général à l'Établissement du Canadien et chez MM. JOHN MUSSON & CIE. Se trouve dans les bonnes Pharmacies du Canada. 5 jan. 1863. bps-15

PHOSPHATE DE FER

de Liéras, Pharmacien, docteur en sciences, 7, rue de la Feuillade, à Paris. Ce nouveau fer purifié contient les éléments des os et du sang, et contient le fer à l'état libre. D'après les observations faites dans les hôpitaux de Paris, et consignées dans le prospectus, il est supérieur aux Pilules dites de Ferré, au Lactate de Fer, au Fer réduit, au Hydrogène, aux Pilules et Sirop d'Iodure de Fer et agit rapidement à lins couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, appauvrissement du sang, pertes de forces, et d'appétit, menstruations difficiles et peu abondantes. C'est le meilleur adjuvant de l'Huile de Foie de Morue.

En vente, à Paris, 7, Rue de la Feuillade, chez MM. GRIMAULT & CIE., Pharmaciens de S. A. L. le Prince Napoléon.

Dépôt général, à Montréal, chez MM. LY-MANS, CLARE & CIE.

À Québec, Dépôt Général à l'Établissement du Canadien et chez MM. JOHN MUSSON & CIE. Se trouve dans les bonnes Pharmacies du Canada. 5 jan. 1863. bps-15

Injection et Capsules végétales au Matico

de GRIMAULT & CIE., Palmistes, à Paris, nouveau traitement préparé avec les feuilles de MATICO, ARBRE DU PEROU, pour la guérison rapide et infail-

lible de la gonorrhée, sans crainte de récidive, et de l'écoulement de l'urètre, et de l'inflammation des intestins. Le célèbre Docteur RICORD, de Paris, a renoncé, des son apparition, à tous les autres médicaments. Les chirurgiens s'emploient en ce début de l'écoulement, les Capsules dans tous les cas chroniques et invétérés qui ont résisté aux préparations de copahu, cubèbe, etc., et aux injections à base métallique et pour les personnes qui préfèrent les médicaments internes.

En vente, à Paris, 7, Rue de la Feuillade, chez MM. GRIMAULT & CIE., Pharmaciens de S. A. L. le Prince Napoléon.

Dépôt général, à Montréal, chez MM. LY-MANS, CLARE & CIE.

À Québec, Dépôt Général à l'Établissement du Canadien et chez MM. JOHN MUSSON & CIE. Se trouve dans les bonnes Pharmacies du Canada. 5 jan. 1863. bps-15

Plus d'Huile de Foie de Morue. SIROP DE RAIFORT IODE.

D'après les certificats de Médecins des hôpitaux de Paris, consignés dans le prospectus et l'approbation de plusieurs Académies, ce Sirop s'emploie, à la place de l'Huile de Foie de Morue, à laquelle il est réellement supérieur. Il guérit les maladies de poitrine, les scrophules, le lymphatisme, la pâleur et la mollesse des chairs, les pertes d'appétit et régénère la constitution en purifiant le sang. C'est en un mot le plus puissant dépuratif connu. Il ne fatigue jamais l'estomac ou les intestins comme l'huile de poisson et l'iodure de fer, et s'administre avec la plus grande facilité aux jeunes enfants sujets aux humeurs ou à l'engorgement des glandes.

Le docteur Cazeneuve, de l'hôpital Saint-Louis, de Paris, le recommande d'une manière toute particulière dans les maladies de la peau, conjointement avec les pilules qui portent son nom.

En vente, à Paris, 7, rue de la Feuillade, chez MM. GRIMAULT & CIE., Pharmaciens de S. A. L. le Prince Napoléon.

Dépôt général, à Montréal, chez MM. LY-MANS, CLARE & CIE.

À Québec, Dépôt Général à l'Établissement du Canadien et chez MM. JOHN MUSSON & CIE. Se trouve dans les bonnes Pharmacies du Canada. 5 jan. 1863. bps-15

EAUX DE VICHY.

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY est la propriété de l'État qui a concédé l'exploitation à la Compagnie CALLOS, VALLE & CIE., par lois de Juin 1853.—Tous les produits sont fabriqués sous la surveillance du Gouvernement français et de la seule compagnie qui possède tous les étiquettes, cartels et prospectus de l'établissement.

</

